



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/167

Approbation d'un renouvellement du contrat de cession de droits à titre gratuit entre Olivier Umecker et la Ville de Lyon – CHRD pour l'utilisation de son œuvre graphique dans l'exposition itinérante « traits résistants »

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme VIDAL Chloë

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme BRUVIER HAMM Pauline

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2020/167 - APPROBATION D'UN RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CESSION DE DROITS À TITRE GRATUIT ENTRE OLIVIER UMECKER ET LA VILLE DE LYON – CHRD POUR L'UTILISATION DE SON ŒUVRE GRAPHIQUE DANS L'EXPOSITION ITINÉRANTE « TRAITS RÉSISTANTS » (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **11 septembre 2020** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Afin d'assurer le rayonnement de ses expositions, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation propose à diverses structures culturelles et éducatives (musées, médiathèques, établissement scolaires, etc.) la location d'expositions dites itinérantes.

Afin de conserver l'identité visuelle des supports de communication de l'exposition temporaire « Traits résistants » pour sa version itinérante, le CHRD souhaite prolonger la cession des droits d'auteur acquis en 2009 pour utiliser la charte graphique « Traits résistants » du visuel de communication conçue par le graphiste Olivier Umecker.

Le contrat de cession joint au présent rapport formalise les conditions de cette cession pour une durée de dix ans.

Olivier Umecker cède ses droits patrimoniaux de reproduction et de représentation de la charte graphique du visuel de communication de l'exposition « Traits résistants », à titre gracieux pour l'itinérance de l'exposition.

Vu le code de la propriété intellectuelle et, notamment, les articles L121-1 à L122-12 ;

Vu le dit contrat ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

**DELIBERE**

1 –Le contrat de cession de droits d’auteur établi entre la Ville de Lyon et le graphiste Olivier Umecker est approuvé.

2- M. Le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

**Nathalie PERRIN-GILBERT**